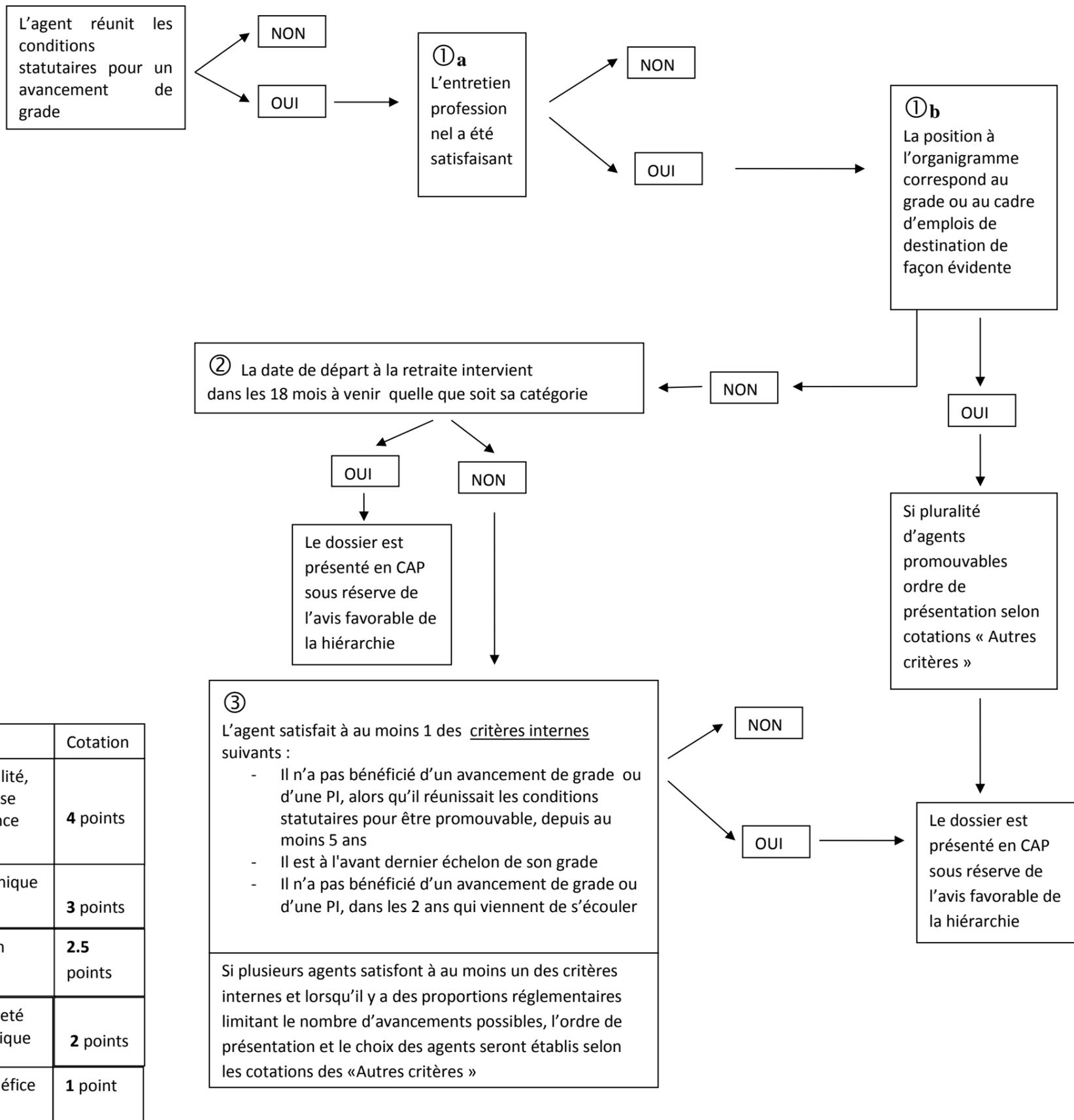


ANNEXE 1

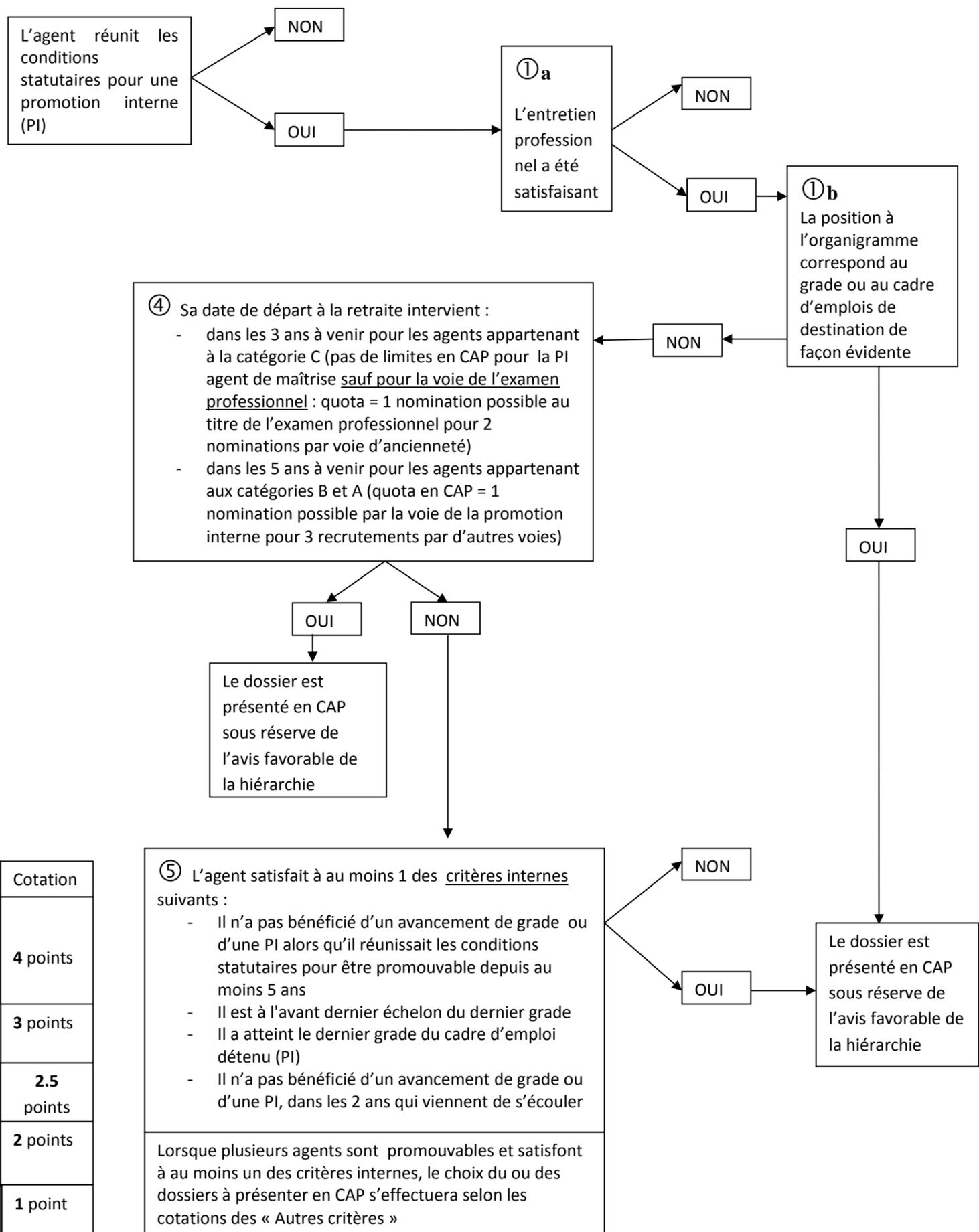
Schéma de la procédure pour la présentation des dossiers d'avancement de grade en CAP conformément aux dispositions du règlement interne de promotion



Autres critères :	Cotation
Niveau de responsabilité, (technicité ou expertise particulière, suppléance du N+1...)	4 points
Encadrement hiérarchique ou opérationnel	3 points
Réussite d'un examen professionnel	2.5 points
A grade égal, ancienneté dans la Fonction Publique	2 points
Age de l'agent au bénéfice du plus âgé	1 point

## ANNEXE 2

### Schéma de la procédure pour la présentation des dossiers de promotion interne en CAP conformément aux dispositions du règlement interne de promotion



Autres critères :	Cotation
Niveau de responsabilité, (technicité ou expertise particulière, suppléance du N+1...)	4 points
Encadrement hiérarchique ou opérationnel	3 points
Réussite d'un examen professionnel	2.5 points
A grade égal ancienneté dans la Fonction Publique	2 points
Age de l'agent au bénéfice du plus âgé	1 point

ANNEXE 3

Récapitulatif des cadres d'emplois et grades par filières

CATEGORIE		FILIERE ADMINISTRATIVE	FILIERE TECHNIQUE	FILIERE MEDICO SOCIALE			FILIERE SPORTIVE	FILIERE CULTURELLE	FILIERE ANIMATION
A	Grade 3	Administrateur général	Ingénieur général						
A	Grade 2	Administrateur hors classe	Ingénieur en chef hors classe						
A	Grade 1	Administrateur	Ingénieur en chef						
		↑	↑		Conseiller supérieur socio-éducatif				
					Conseiller socio-éducatif				
A	Grade 3	Attaché hors classe	Ingénieur hors classe	Puéricultrice hors classe			Conseiller ppal APS 1è cl		
A	Grade 2	Attaché Principal	Ingénieur Principal	Puéricultrice de classe supérieure	Educateur principal jeunes enfants		Conseiller ppal APS 2è cl	Professeur EA hors classe	
A	Grade 1	Attaché territorial	Ingénieur territorial	Puéricultrice classe normale	Educateur jeunes enfants		Conseiller des APS	Professeur EA cl normale	
		↑	↑				↑	↑	
B	Grade 3	Rédacteur principal 1ère cl	Technicien Ppal 1ère cl				ETAPS Ppal 1ère cl	Ass. d'Ens. Artist. Ppal 1ère cl	Animateur Ppal 1è cl
B	Grade 2	Rédacteur principal 2ème cl	Technicien ppal 2ème cl				ETAPS Ppal 2ème cl	Ass. d'Ens. Artist. Ppal 2ème cl	Animateur Ppal 2è cl
B	Grade 1	Rédacteur territorial	Technicien territorial				ETAPS	Ass. d'Ens. Artistique	Animateur
B		↑	↑				↑	↑	↑
B									
C	Grade 2		Agent de maîtrise Ppal						
C	Grade 1		Agent de maîtrise						
		↑	↑						
C	Grade 4	Adjoint administratif ppal de 1ère cl	Adjoint technique Ppal de 1ère cl	Auxiliaire de puériculture ppal de 1ère cl	ATSEM Ppal de 1ère cl	Agent social Ppal 1è cl	Opérateur principal des APS		Adjoint d'animation Ppal 1è cl
C	Grade 3	Adjoint administratif Ppal de 2ème cl	Adjoint technique Ppal de 2ème cl	Auxiliaire de puériculture ppal de 2ème cl	ATSEM Ppal de 2ème cl	Agent social Ppal 2è cl	Opérateur qualifié des APS		Adjoint d'animation Ppal 2è cl
C	Grade 1	Adjoint administratif	Adjoint technique			Agent social de 1ère classe	Opérateur des APS		Adjoint d'animation